

Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie

Grundtvig - Projet multilatéral :

Transfert des Compétences Acquisées et de Savoirs Techniques (TCAST)

N° 134269-LLP-1-2007-1-FR-GRUNDTVIG-GMP

Rencontre transnationale du 1^{er} février 2008 – Bastia



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

Collectivité Territoriale de
Corse



Office de l'Environnement
de la Corse

Tour de table de présentation des participants :

- Rapide tour de table de présentation des participants à la rencontre transnationale

Présentation du programme L.L.P :

- La Commission européenne a placé ses diverses initiatives en matière d'enseignement et de formation sous la seule tutelle du **programme de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (Lifelong Learning Programme – L.L.P)**
- Doté d'un important budget avoisinant les 7 milliards d'euros pour la période 2007-2013, ce nouveau programme offre aux individus la possibilité d'accéder, à toutes les étapes de leur vie et dans toute l'Europe, à un processus d'apprentissage dynamique.

Présentation du programme L.L.P :

- Il se compose de quatre sous-programmes :
 - **Comenius** (pour les écoles)
 - **Erasmus** (pour l'enseignement supérieur),
 - **Leonardo da Vinci** (pour la formation et l'enseignement professionnels)
 - **Grundtvig** (pour l'éducation des adultes).

- Ces sous-programmes sont complétés par un **programme transversal** ayant pour objectif d'optimiser leurs résultats et portent sur 4 volets :
 - la coopération dans les politiques concernées,
 - les langues,
 - les technologies de l'information et de la communication,
 - la valorisation des résultats des projets.

- Enfin, le **programme Jean Monnet** vise à encourager les études, la réflexion et le débat sur l'intégration européenne dans les établissements d'enseignement supérieur du monde entier.

Zoom sur GRUNDTVIG

- *Grundtvig (Nikolai, Frederik, Severin, 1783-1872) : pasteur et auteur danois, il est considéré comme le fondateur de la tradition de « l'apprentissage tout au long de la vie » dans les pays du nord de l'Europe.*

- **Les objectifs du programme sectoriel Grundtvig**
 - améliorer la qualité et renforcer la dimension européenne de **l'éducation des adultes** grâce à diverses activités de coopération au niveau européen
 - offrir aux citoyens européens davantage de possibilités de **mieux se former tout au long de leur vie**
 - apprendre, c'est se former tout au long de la vie et **dans tous les domaines de la vie.**

GRUNDTVIG : pour quels publics ?

- Pour tous **les apprenants adultes** qui souhaitent, à un moment de leur vie :
 - jouer un rôle plus actif dans la société,
 - s'ouvrir aux autres cultures,
 - développer ou mettre à jour leurs compétences en général
 - se préparer à intégrer ou à réintégrer le système éducatif traditionnel.

- *Qu'est-ce qu'un apprenant adulte ?*

Les apprenants adultes sont des personnes de plus de 25 ans ou des personnes de plus de 16 ans sorties du système éducatif.

GRUNDTVIG : quels porteurs de projet ?

- Tous les types d'organismes qui offrent aux adultes des possibilités de formation formelles ou non :
 - établissements dispensant des cours pour adultes
 - universités populaires
 - associations
 - collectivités nationales et régionales
 - organisations professionnelles
 - entreprises privées
 - partenaires sociaux
 - organismes de formation
 - prestataires de services éducatifs ...

GRUNDTVIG : 4 actions

- 2 actions gérées par la Commission européenne et l'Agence Exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture « E.A.C.E.A » :
 - **les projets multilatéraux**
 - les réseaux

- 2 actions gérées par l'agence nationale :
 - les partenariats éducatifs
 - les bourses individuelles de formation

GRUNDTVIG : projet multilatéral

- ❑ Projet de grande envergure dans lesquels collaborent des organismes de différents pays européens qui mettent en commun connaissances et expériences afin d'obtenir des résultats concrets et innovants dont la valeur européenne est incontestable.
- ❑ Ces projets visent à renforcer la dimension européenne dans le secteur de l'enseignement pour adultes.
- ❑ Les projets multilatéraux **sont gérés par l'agence exécutive**
- ❑ Durée : **24 mois**
- ❑ Nombre minimum de partenaires : **3 de 3 pays différents**

GRUNDTVIG : projet multilatéral

- Les 7 priorités thématiques de l'année 2007 :
 - Intégration du cadre commun sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans les parcours d'apprentissage des adultes apprenants
 - Assurer la qualité de l'éducation des adultes
 - **Apprentissage au 3^{ème} âge : apprentissage intergénérationnel**
 - Recherche des liens entre culture et éducation, en promouvant l'inter-culturalisme et l'intégration des migrants dans la société
 - Santé et éducation des consommateurs
 - Éducation des adultes pour les citoyens marginalisés ou défavorisés, y compris les détenus et les personnes en voie de réinsertion sociale
 - Éducation parentale et familiale

GRUNDTVIG : projet multilatéral

- Les projets de la priorité thématique « **Apprentissage au 3^{ème} âge : apprentissage intergénérationnel** »
 - Le transfert de connaissances, de méthodes et de bonnes pratiques dans l'enseignement des seniors
 - L'identification des besoins d'apprentissage des seniors et le développement de stratégies sur la satisfaction de ces besoins
 - La mise à disposition des seniors des outils et des compétences nécessaires pour le permettre d'affronter le changement (NTIC)
 - Le développement des stratégies et des méthodes pour les enseignants, les formateurs et le personnel qui travaillent dans l'éducation des seniors
 - **L'identification de modèles efficaces sur la contribution des seniors à l'apprentissage des personnes (par exemple, en rassemblant et partageant les bonnes pratiques où les retraités restent actifs comme éducateurs et formation dans l'éducation des adultes)**

GRUNDTVIG : réseau

- ❑ Les réseaux visent à renforcer les liens existants entre les différents acteurs oeuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes au sens le plus large, pour leur permettre de coopérer sur une base plus durable et de les sensibiliser davantage à la dimension européenne de l'éducation tout au long de la vie.
- ❑ **Ce sont des réseaux de grande envergure** qui constituent un forum ou une plate-forme commune de discussion et d'échanges sur des problèmes clés, la conception de politiques et/ou la recherche dans le domaine de la formation des adultes.
- ❑ Ces réseaux **sont gérés par l'agence exécutive.**
- ❑ Durée : **36 mois**
- ❑ Nombre minimum de partenaires : **10 de 10 pays différents**

D'autres informations

- Des informations détaillées sur le programme L.L.P et GRUNDTVIG sont disponibles sur le site de l'agence exécutive :

- <http://eacea.cec.eu.int/index.htm>

et sur le site de la Commission européenne

- http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/index_fr.html

Présentation des partenaires :

- Présentation par chaque partenaire de :
 - Sa structure,
 - Ses activités,
 - Ses motivations au regard de GRUNDTVIG

Présentation de l'Office de l'Environnement de la Corse :



Présentation du Consell de Mallorca :



Présentation de K.E.K Techniki Ekpeddeftiki :



Présentation de la Comunità Montana Suol d'Aleramo :



Présentation de l'action « T.C.A.S.T »

- Référence de l'action : N°134269-LLP-1-2007-1-FR-GRUNDTVIG-GMP

- Bénéficiaire : Office de l'Environnement de la Corse (P1)

- Partenaires :
 - Consell de Mallorca (Espagne) – P2
 - Comunità montana Suol d'Aleramo (Italie) – P3
 - K.E.K Techniki Ekpedeftiki (Grèce) – P4

Présentation de l'action « T.C.A.S.T »

□ Objectif de l'action :

Transfert intergénérationnel de compétences et de savoirs artistiques et/ou artisanaux en voie de disparition dans le secteur de la préservation du patrimoine architectural

□ Résultat attendu de l'action :

Conception d'une méthode d'apprentissage intergénérationnelle seniors → jeunes afin d'assurer le transfert de savoir-faire et de techniques traditionnelles de restauration et de réhabilitation du patrimoine bâti

Présentation de l'action « T.C.A.S.T »

- Méthodologie proposée :
 - Recueil d'expériences et inventaire dans chaque pays partenaire de savoir-faire et/ou de techniques en voie de disparition
 - Construction commune de contenus didactiques (référentiel métiers, référentiel formations)
 - Transmission aux nouvelles générations dans le cadre d'un transfert intergénérationnel assuré par des seniors
 - Diffusion des résultats, modélisation et transfert au sein des pays partenaires puis vers d'autres territoires européens.

Présentation de l'action « T.C.A.S.T »

- L'action se décline en 6 «lots de travaux» :
 - Lot de travaux « RES » : Inventaire des savoir-faire et des modalités de transmission
 - Lot de travaux « PREP » : Élaboration de référentiel métiers et référentiels formation
 - Lot de travaux « QPLN » : Apprentissage intergénérationnel
 - Lot de travaux « DISS » : Diffusion des résultats
 - Lot de travaux « EXP » : Exploitation des résultats
 - Lot de travaux « MNGT » : Coordination, pilotage, gestion administrative et financière.

Présentation du lot « RES »

- Description du lot de travaux :
 - Inventaire des savoir-faire et techniques ancestrales utilisées dans le bâti traditionnel
 - Identification des modalités de transmission de ces savoirs et des initiatives existantes de transfert intergénérationnel
 - Étude à mener par chaque partenaire sous la forme d'entretiens individuels et/ou de mini-vidéos.

- Partenaires concernés :
 - P1, P2, P3 et P4
 - Partenaire responsable : **Consell de Mallorca (P2)**

Présentation du lot « RES »

□ Résultats attendus :

- A terme, mise en place et fonctionnement d'un « observatoire » des métiers traditionnels sur le support du site web intrapartenarial

□ Planification du lot :

- Démarrage : **janvier 2008**
- Durée : **6 mois**

Présentation du lot « PREP »

- Description du lot de travaux :
 - A partir des travaux du lot « RES », confronter les résultats afin d'élaborer des méthodologies communes prenant en compte les différences culturelles
 - Élaboration de contenus didactiques communs en y associant les seniors
- Partenaires concernés :
 - P1, P2, P3 et P4
 - Partenaire responsable : **KEK Techniki (P4)**

Présentation du lot « PREP »

- Résultats attendus :
 - Outils et méthodes d'apprentissage intergénérationnel permettant de faciliter une qualification ou requalification des apprenants dans les métiers de la réhabilitation du patrimoine bâti
 - Référentiels métiers et formalisation de référentiels de formation
 - Outils permettant la formation de formateurs
 - Tous les outils sous la forme de livrets électroniques téléchargeables sur le site de l'action
- Planification du lot :
 - Démarrage : **juillet 2008**
 - Durée : **6 mois**

Présentation du lot « QPLN »

- Description du lot de travaux :
 - Tester les outils élaborés au cours du lot « PREP » sur les apprenants
 - Développer une démarche en deux phases :
 - Phase d'accompagnement : le senior propose à l'apprenant des activités en observation puis en participation
 - Phase d'autonomie : l'apprenant réalise seul les travaux sur consigne du senior puis à sa propre initiative
- Partenaires concernés :
 - P1, P2, P3 et P4
 - Partenaire responsable : **O.E.C (P1)**

Présentation du lot « QPLN »

□ Résultats attendus :

- Mise en place de parcours de formation individualisés construit sur la base d'un binôme (senior/apprenant)
- Acquisitions de savoirs et de savoir-faire spécifiques par les jeunes en valorisant les métiers du secteur

□ Planification du lot :

- Démarrage : **janvier 2009**
- Durée : **12 mois**

Présentation du lot « DISS »

- Description du lot de travaux :
 - Modélisation et transfert des résultats, outils et méthodes conçus précédemment par le biais :
 - De moyens audiovisuels présentant la démarche d'apprentissage intergénérationnel
 - De fiches techniques à diffuser auprès des entreprises, des donneurs d'ordre
 - Diffusion des référentiels métiers et référentiels formations auprès des entreprises, des centres de formation,
 - Organisations de manifestations publiques pour sensibiliser et diffuser les pratiques intergénérationnelles de transmission de savoir-faire
- Partenaires concernés :
 - P1, P2, P3 et P4
 - Partenaire responsable : **O.E.C (P1)**

Présentation du lot « DISS »

- Résultats attendus :
 - Diffusion et communication qui doit contribuer :
 - à orienter une demande qui ne s'exprime pas encore dans le secteur de la réhabilitation du patrimoine bâti
 - à informer et sensibiliser tous les acteurs concernés : apprenants (salariés et/ou demandeurs d'emploi), seniors et entreprises du secteur
 - Production d'un guide téléchargeable sur le site de l'action
- Planification du lot :
 - Démarrage : **juin 2009**
 - Durée : **7 mois**

Présentation du lot « EXP »

- Description du lot de travaux :
 - Assurer la pérennité des résultats de l'action en continuant et en amplifiant la communication autour de la démarche entreprise
 - Mettre en place dans chaque pays partenaire un réseau d'acteurs susceptibles de pérenniser les méthodes et outils développés
 - Mise en place d'une collaboration durable entre les pays partenaires permettant d'échanger sur les actions et expériences menées
- Partenaires concernés :
 - P1, P2, P3 et P4
 - Partenaire responsable : **Consell de Mallorca (P2)**

Présentation du lot « EXP »

□ Résultats attendus :

- Intégration des pratiques dans les politiques publiques de l'emploi
- Répondre aux besoins des territoires qui voient leur patrimoine dégradé en raison d'une pénurie de salariés formés aux techniques traditionnelles

□ Planification du lot :

- Démarrage : **juin 2009**
- Durée : **7 mois**

Présentation du lot « MNGT »

- Description du lot de travaux :
 - Coordination des activités et planification générale de l'action « TCAST »
 - Gestion administrative et financière : élaboration des rapports et comptes rendus, suivi de l'état d'avancement du budget
 - Coordination et communication du partenariat
- Partenaires concernés :
 - Partenaire responsable : **O.E.C (P1)**

Présentation du lot « MNGT »

□ Résultats attendus :

- Optimisation de la gestion et du pilotage de l'action

□ Planification du lot :

- Démarrage : **janvier 2008**
- Durée : **24 mois**

Le budget de l'action « TCAST » par partenaires et par poste de dépenses

Postes de dépenses	P1 : France	P2 : Espagne	P3 : Italie	P4 : Grèce	TOTAL
1 - Dépenses de personnel	86 100,00	70 700,00	45 367,00	51 473,00	253 640,00
2 - Frais de voyage et de séjour	13 315,00	10 630,00	16 161,00	16 009,00	56 115,00
3 - Sous-traitance	19 900,00	8 000,00	4 500,00	4 500,00	36 900,00
TOTAL	119 315,00	89 330,00	66 028,00	71 982,00	346 655,00

Le budget de l'action « TCAST » par lot de travaux

Lot de travaux	P1 : France	P2 : Espagne	P3 : Italie	P4 : Grèce	TOTAL
Lot "RES"	9 344,00	17 544,00	6 280,00	8 964,00	42 132,00
Lot "PREP"	18 096,00	21 176,00	10 521,00	21 600,00	71 393,00
Lot "QPLN"	37 475,00	26 040,00	26 411,00	23 603,00	113 529,00
Lot "DISS"	16 300,00	13 014,00	12 634,00	9 689,00	51 637,00
Lot "EXP"	5 100,00	11 556,00	10 182,00	8 126,00	34 964,00
Lot "MNGT"	33 000,00	-	-	-	33 000,00
TOTAL	119 315,00	89 330,00	66 028,00	71 982,00	346 655,00

Le plan de financement l'action « TCAST » par partenaires

Origine du financement	P1 : France	P2 : Espagne	P3 : Italie	P4 : Grèce	TOTAL
Subvention communautaire LLP	89 486,00	66 997,00	49 520,00	53 980,00	259 983,00
Fonds propres du partenaire	29 829,00	22 333,00	16 508,00	18 002,00	86 672,00
TOTAL	119 315,00	89 330,00	66 028,00	71 982,00	346 655,00

Évaluation de la candidature et recommandations

- L'Action « TCAST » fait partie des **62 dossiers retenus parmi les 327 propositions** reçues par l'agence exécutive

- Évaluation de la candidature « TCAST » par des experts, notée globalement à **77/100**

- Recommandations formulées à prendre en compte portant :
 - sur la nécessaire **clarification des moyens de diffusion et de communication**
 - sur la **recherche de partenaires d'autre pays** permettant de renforcer la démarche proposée

Plan d'action pour 2008

- Les objectifs opérationnels de l'année
- Les moyens à mettre en œuvre
- Le plan de travail
- Le planning des rencontres

Chronogramme pour 2008

	Descriptif sommaire	Partenaire responsable	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lot "RES"	Inventaire	P2				Mise en ligne du site internet de l'action		Publication de l'observatoire sur le site internet de l'action						
			Réalisation par chaque pays de l'inventaire des savoir-faire et techniques											
			Identification par chaque pays des modalités de transmission											
Lot "PREP"	Contenus didactiques	P4							Elaboration des contenus didactiques communs : référentiels métiers et référentiels formation			Elaboration des outils permettant la formation de formateurs		Publication des livrets électroniques sur le site internet de l'action
			Coordination de l'action, animation et communication du partenariat											
Lot "MNGT"	Coordination	P1	1ère rencontre transnationale (France) 01/02/2008					2ème rencontre transnationale (Italie) date à fixer					Production par tous les partenaires de leur rapport intermédiaire	Agrégation et transmission du rapport intermédiaire de l'action à l'EACEA 30/11/2008
			Réunion des coordinateurs des projets LLP 2007 (Bruxelles) 07 et 08/02/2008											

Pause déjeuner :

- Reprise des travaux à 14 h 00

Le cadre juridique de l'action :

- Signataires de la convention de subvention de l'action : O.E.C et l'agence exécutive

- Conditions particulières :
 - Période d'éligibilité : du 01/12/2007 au 30/11/2009
 - Coût total éligible : 346 655 €
 - Prise en charge par l'Agence de 75 % du coût total : 259 983 €
 - Adaptation du budget par transfert entre poste de dépenses (+ 10% maximum) avec information par écrit à l'Agence
 - Premier préfinancement de 40 % de la subvention à la signature de la convention
 - Deuxième préfinancement si au moins 70 % des 40 % précédent ont été consommé
 - Paiement du solde après la remise et l'acceptation des rapports finaux d'exécution technique et financière

Le cadre juridique de l'action :

- Conditions particulières (suite) :
 - Rapport d'avancement intermédiaire à fournir avant le 30/11/2008
 - Rapport final avant le 30/01/2010
 - Obligations de diffusion par l'existence d'un site web présentant au minimum une description de l'action, les coordonnées du bénéficiaire, la liste des partenaires, la mention du soutien communautaire et les logos appropriés et l'accès aux principaux résultats de l'action

- Conditions générales :
 - Toute communication ou publication doit faire mention du soutien financier de la part de la Communauté (logo, phrase type)
 - Durée d'archivage des pièces comptables justificatives de 5 ans après la date de paiement du solde de la subvention

Le cadre juridique de l'action :

- ❑ La convention de subvention couvre l'ensemble des activités y compris celles conduites par les trois autres partenaires
- ❑ L'O.E.C et ses trois partenaires doivent définir les dispositions du partenariat de l'action en se basant sur les termes de la convention de subvention O.E.C/Agence exécutive
- ❑ Projet d'une convention de partenariat entre l'O.E.C et chacun des trois partenaires

Le cadre financier de l'action :

- Trois types de dépenses éligibles à l'action :
 - Frais de personnel
 - Frais de voyage et de séjour
 - Frais de sous-traitance

Le cadre financier de l'action :

- Les frais de personnel :
 - Personnel statutaire lié par un contrat de travail permanent ou temporaire
 - Personnel temporaire recruté par une agence externe spécialisée
 - Calculés à partir d'un taux journalier réel de coût du personnel (sans excéder le taux maximum déterminé par l'agence exécutive)

Le cadre financier de l'action :

- Les frais de personnel :
 - Les frais de personnel seront calculés en multipliant le nombre de jours travaillés sur l'action par le taux journalier réel du coût du personnel
 - Outil de suivi des temps passés à mettre en place

Le cadre financier de l'action :

- Les frais de voyage et de séjour :
 - Frais de logement et de subsistance sont remboursés sur la base d'un forfait journalier établi en fonction du pays d'accueil (voir tableau fourni par l'agence exécutive)
 - Frais de voyage sont remboursés sur la base des coûts réels (choisir le moyen de transport le moins cher)

Le cadre financier de l'action :

- Les frais de sous-traitance :
 - Seuils à respecter :
 - < 500 € : simple facture
 - < 5 000 € : procédure restreinte avec 1 soumissionnaire
 - < 25 000 € : procédure impliquant au moins 3 soumissionnaires
 - < 60 000 € : procédure impliquant au moins 5 soumissionnaires
 - > 60 000 € : règle de passation de marchés
 - Frais de sous-traitance ne peuvent pas excéder 30 % des coûts directs de l'action
 - Coût maximum autorisé est fixé à 400 € H.T/jour

Les règles juridiques, administratives et financières :

- Regroupement de tous les coordonnateurs de projets LLP 2007 par l'agence exécutive les 7 et 8 février 2008
- Recueil par le coordonnateur de l'O.E.C de l'information, des outils et des supports et transmission aux autres partenaires

Pause café:

- Reprise des travaux à 16 h 30

L'évaluation et le suivi du projet

- Définition des objectifs de l'évaluation
- Outils à mettre en place
- Rôle de chaque partenaire et de chaque interlocuteur

Préparation de la prochaine rencontre transnationale

- Ordre du jour
- Modalités pratiques :
 - Lieu : Acqui Terme (?)
 - Date : juin 2008 (?)
 - Participants

Fin des travaux :

■ Merci de votre attention